



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 30 avril 2008

## Communiqué de presse

### CREDIT AGRICOLE ET BANCO POPOLARE ANNONCENT LA CONCLUSION D'UN ACCORD EN VUE DU RAPPROCHEMENT EN ITALIE D'AGOS ET DE DUCATO

Suite à la période de négociation exclusive entamée le 28 mars 2008, le Crédit Agricole, groupe bancaire leader en Europe et Banco Popolare, un des principaux groupes bancaires en Italie, annoncent la conclusion d'un accord en vue du rapprochement en Italie de leurs filiales spécialisées dans le crédit à la consommation, respectivement Agos et Ducato.

Cet accord prévoit la création d'une entité combinée qui sera détenue à 61% par Sofinco et à 39% par Banco Popolare. Les modalités financières du rapprochement donneront lieu à :

> Un paiement de dividende de 30,5 M € à Banco Popolare, suivi d'une augmentation de capital de 130 M € de Ducato souscrite par Banco Popolare > La vente de 100% de Ducato par Banco Popolare à Agos pour un montant de 1Md € > L'augmentation de capital d'Agos pour un montant de 1 Md €, intégralement souscrite par Banco Popolare et qui permet à cette dernière d'atteindre son pourcentage de détention de l'entité combinée.

Au-delà de son réseau de 256 agences détenues en propre, la nouvelle entité combinée bénéficiera d'un accord de partenariat exclusif dans les réseaux bancaires de Banco Popolare (2 100 agences) et de Cariparma et Friuladria (700 agences), ainsi qu'à 25 000 points de vente partenaires.

L' accord prévoit que le Crédit Agricole exercera le contrôle de l'entité combinée, Banco Popolare bénéficiant de droits de veto pour certaines décisions. Il prévoit également la possibilité, à moyen terme, pour Banco Popolare, de demander l'introduction en Bourse de l'entité combinée pour assurer la liquidité de son investissement.

Les premiers travaux communs ont confirmé l'objectif de synergies de plus de 50M €.

Cet accord donnera naissance au premier opérateur de crédit à la consommation en Italie avec une part de marché d'environ 14 % (13Md€ d'encours en 2007). Pour mémoire, Agos est un des leaders en matière de prêts affectés et de cartes revolving tandis que Ducato est un acteur majeur dans le domaine des prêts personnels.

La mise en œuvre de cet accord reste soumise à l'obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités compétentes.